

Léa Dietrich
Route du Bugnonet 31
1728 Rossens

Reçu au SECA le	
5 SEP. 2024	
Original	copie
SJ	

Service des constructions
et de l'aménagement (SeCA)
Rue des Chanoines 17

1701 FRIBOURG

Rossens, 2 septembre 2024

Modification du plan directeur cantonal et du plan sectoriel d'exploitation des matériaux, prise de position

Mesdames, Messieurs,

Je suis une habitante de la commune de Gibloux et je m'oppose fermement au projet de Plan sectoriel d'exploitation des matériaux 2024 (PSEM 2024) et aux modifications du Plan directeur.

Voici mes principales objections :

- Il est inacceptable de permettre des gravières proches des habitations sans respecter une distance minimale. Une distance d'au moins 300 mètres doit être imposée.
- Les impacts sur la santé et la qualité de vie, notamment liés aux poussières, bruit et vibrations, sont sous-estimés dans ce projet.
- Gibloux a déjà largement contribué à l'approvisionnement en gravier, et une gravière est déjà en activité jusqu'en 2040. Nous ne devons pas en supporter davantage.
- Notre commune est essentielle pour l'approvisionnement en eau, et de nouvelles gravières pourraient compromettre cette ressource vitale.
- Je suis également très préoccupé par la disparition des forêts, qui sont non seulement un espace de détente pour les habitants, mais qui jouent aussi un rôle crucial dans la réduction du bruit, la qualité de l'air et la préservation de la biodiversité. Leur destruction pour l'exploitation des gravières est inacceptable.

Pour ces raisons, je demande l'annulation et la révision complète du projet de PSEM 2024 et du Plan directeur, afin de protéger nos droits, notre environnement, et notre qualité de vie.

Je vous prie de bien vouloir accuser réception de ma prise de position.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Léa Dietrich